

**2011/3470 - Approbation d'une convention avec la société Eiffage Construction pour la réalisation par le Service Archéologique de la Ville de Lyon d'un diagnostic archéologique sur le terrain de l'ancien Hôtel-Dieu à Lyon 2e** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 02/05/2011, p. 1062)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, ce rapport concerne l'approbation d'une convention avec la société Eiffage pour le diagnostic préventif archéologique sur le terrain de l'ancien Hôtel Dieu. Avis favorable de la Commission.

Mme BERTRIX-VEZA Bernadette : Monsieur le Maire, chers Collègues, j'ai voulu résumer mon intervention pour faire un peu plus court et j'espère que je ne vais pas dire trop de bêtises. Deux délibérations concernent l'Hôtel-Dieu : l'organisation des visites organisées pour la concertation sur l'avenir du site et la réalisation d'un diagnostic archéologique prometteur de découvertes intéressantes.

M. LE MAIRE : On vous a donné 23 minutes, donc vous avez le temps !

Mme BERTRIX-VEZA Bernadette : Je m'adresse directement à vous, Monsieur le Maire, je crois que vous êtes agrégé de lettre, et je suppose que si vous parlez de concertation dans ce dossier, cela signifie que vous avez enfin entendu les Lyonnais...

M. LE MAIRE : Du latin « concertaré !!! »

Mme BERTRIX-VEZA Bernadette : ... ainsi que les Elus de votre Opposition et accepter donc que le devenir d'une partie du site puisse être décidé avec les Lyonnais dans le cadre d'une véritable concertation. Dans le cas contraire, il y a tromperie dans le titre de la délibération !

Nous avons déjà eu l'occasion, ici même, de faire des propositions sur le devenir de tout ou partie de ce site exceptionnel et symbolique de Lyon. Aujourd'hui, nous aimerions connaître l'état d'avancement du programme pour les parties qui resteraient encore dans le flou.

Notamment sur les 62.000 m<sup>2</sup> aménageables, il resterait 25.000 m<sup>2</sup> encore mal définis : qu'en est-il exactement ? Je reprends les propos du docteur Michel Evreux dans le bulletin du Conseil de l'Ordre des Médecins : « les projets de réhabilitation de l'Hôtel Dieu sont-ils en passe de trahir la mémoire des généreux bienfaiteurs dont les noms restent gravés dans la cour d'honneur, d'oublier les grands noms de la médecine lyonnaise et les services rendus pendant des siècles à la population ? Il est donc capital de conserver un lieu de santé et de culture. » Il rajoute un peu plus loin, Monsieur le Maire : « l'installation d'une maison médicale de garde recevrait sans aucun doute l'approbation générale renouant ainsi sa vocation originelle d'accueillir, comme à l'époque de Rabelais. »

M. LE MAIRE : Heureusement qu'on n'accueille plus comme à l'époque de Rabelais !

Mme BERTRIX-VEZA Bernadette : Mais Lyon reste une ville gastronomique comme à l'époque de Rabelais.

Pour faire court, que deviennent donc le centre régional de promotion de la santé, le grand musée de santé qui à l'époque devait prendre 4.000 m<sup>2</sup> ? Que pouvez-vous nous préciser sur les divers autres équipements liés à la santé que pourraient accueillir le site ? L'ordre des médecins serait-il effectivement hébergé à nouveau dans le projet ?

Monsieur le Maire, lorsque vous étiez candidat à la Ville de Lyon, vous souhaitiez « préserver des activités de santé publique en cœur de ville ». Avez-vous une position sur un tel projet, et quels moyens pourriez-vous y consacrer ?

Merci beaucoup d'éclairer notre assemblée.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement :  
Monsieur le Maire, vous nous présentez ce dossier de convention avec Eiffage Construction alors même qu'on ne sait pas avec précision ce qui composera le futur Grand Hôtel Dieu, comme Mme Bertrix vient de nous le dire. Certes, nous savons qu'il y aura principalement un hôtel de luxe, des bureaux et des commerces.

Pour le musée et tout ce qui pourrait rappeler la vocation médicale, humaniste et sociale de l'Hôtel Dieu, nous n'en sommes qu'aux hypothèses, voire à l'utopie puisque les espaces sont théoriquement réservés mais qu'aucun financement n'est assuré.

Nous tenions aujourd'hui à exprimer notre inquiétude quant à l'opacité qui règne autour de ce projet. Moi qui ai siégé au Comité de pilotage en tant que maire, je n'ai plus aujourd'hui aucune information sur ce projet. Alors imaginez ce qu'en savent les Lyonnais et ce qu'ils peuvent en penser !

Certes, vous avez communiqué et sur-communicé même. Mais avec des images qui allaient bien au-delà du projet tel qu'il sera réalisé. Vos visuels montraient notamment une magnifique esplanade couvrant l'axe Nord-Sud devant la face de l'Hôtel Dieu et un embarcadère. J'espère que les Lyonnais ne s'attendent pas à voir cela dans un avenir proche car cette esplanade ne fait en aucun cas partie du projet de réhabilitation de l'Hôtel Dieu tel qu'il a été approuvé.

En attestent vos propres mots : « *nous mettons des locaux à disposition et nous engageons à faire quelques travaux d'aménagement des abords mais rien de plus* ». Vos propos résument votre volonté à l'économie sur ce projet : pas un sou pour le musée, ni pour le pôle

régional de santé et des aménagements alentours a minima. De ce côté-là, vous avez été complètement clair pendant toute la durée de choix...

M. LE MAIRE : Très clair.

M. BROLIQUIER Denis : Et maintenant, on a l'impression que les choses sont un peu différentes.

Est-ce une raison pour se désintéresser de ce que peut devenir l'Hôtel Dieu à terme ? Car c'est ce que vous êtes en train de faire à l'insu des Lyonnais. Sinon, pourquoi tant de mystère autour de la promesse de bail à construction signée en début d'année ? Pourquoi avoir refusé de soumettre ce document au comité de pilotage ? Ce comité régi par une convention tripartite entre la Ville de Lyon, les Hospices Civils de Lyon et le Grand Lyon avait pour mission, toujours selon vos propres termes « *de suivre l'instruction de ce dossier et de procéder aux arbitrages* ». Y a-t-il, dans cette convention, une interdiction formelle d'accéder à cette promesse de bail ? Pourquoi les éléments juridiques sont-ils exclus des prérogatives de notre comité ? L'Hôtel Dieu serait-il classé « *secret défense* » ?

Devrons-nous attendre la signature de l'acte authentique, c'est-à-dire fin 2012, pour avoir des réponses ? Ce n'est ni sérieux, ni rassurant. Je rappelle aux Lyonnais que le bail à construction vaut quasiment cession. Ce n'est pas un acte anodin. Cet acte doit fixer les règles d'occupation de locaux mis à disposition. Et cette étape essentielle requiert toute notre vigilance.

Toute la question est de savoir si nous voulons un nième centre commercial en centre ville. Je sais bien que c'est votre méthode. Vous l'avez utilisée au Carré de Soie, à la Confluence, à la Part-Dieu et bientôt au Grand Stade : les centres commerciaux poussent à Lyon comme des champignons.

C'est un moyen efficace de lancer des projets mais il faut aussi qu'ils répondent à une demande. En centre ville, l'exemple de Grolée démontre combien il est aujourd'hui difficile de développer de nouveaux axes commerciaux en dehors de nos axes historiques. Je vous rappelle au passage que vous vouliez en faire l'avenue Montaigne lyonnaise ! On en est loin.

Sur l'Hôtel Dieu, vous aviez, là-aussi, d'abord annoncé du commerce de luxe. Mais en fin d'année dernière, avec plus de réalisme, vous parliez de commerces de qualité ou de haut de gamme. En tout cas, des enseignes originales, comme ça devait d'ailleurs déjà être le cas à Confluence...

Nous verrons bien ce qui finalement s'installera mais ce qui nous importe, c'est que des garde-fous soient posés dès la promesse de bail. Pouvez-vous nous garantir que les commerces n'excéderont pas les

13 000 m<sup>2</sup> annoncés ? J'ai moi-même entendu circuler les chiffres beaucoup moins raisonnables. Pouvez-vous nous garantir que, si tel est le cas au début, cette surface ne pourra pas évoluer en cas de cession du bail à construire à un repreneur ? On sait très bien qu'Eiffage n'a sans doute pas l'intention de conserver le bail à construction pendant les 94 années prévues. C'est une hypothèse qui n'est pas à écarter, bien au contraire.

Le dossier suivant sur l'Hôtel Dieu titre sur le mot concertation. J'ai vu qu'il avait choqué Mme Bertrix, il m'a également choqué. Mais il n'y a eu aucune concertation pour l'Hôtel Dieu. Le comité de pilotage a été une véritable pantomime et la population n'a jamais été consultée, seulement informée.

Vous avez décidé seul de l'avenir de l'Hôtel Dieu. Vous avez décidé seul que la Ville ne s'investirait pas dans l'Hôtel Dieu. Nous ne sommes pas dans une opposition systématique et stérile à ce projet, je le dis et je le répète. Mais nous voulons des garanties sur ce qui sera réellement réalisé. Nous voulons que les Lyonnais soient aussi fiers de l'avenir de l'Hôtel Dieu qu'ils le sont de son passé.

Je vous remercie.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais essayer de résumer aussi mon intervention pour en rappeler les grandes lignes à la fois en commentant cette délibération et celle qui est plus loin dans l'ordre du jour sur les visites « *organisées pour la concertation sur l'avenir du site* » et pour regretter à nouveau le choix que vous avez fait.

Je ne reviendrai pas sur le mensonge fait aux Lyonnais quand dans votre programme de 2008, vous écriviez « *la partie Sud (12 à 14 000 m<sup>2</sup>) conservera une fonction d'hôpital de jour* » puisqu'à la sortie, aucune offre de consultations et de soins ambulatoires n'est conservée, ni même l'implantation d'une maison médicale de garde n'est envisagée. Quant à l'avenir du musée, pour l'instant c'est le flou artistique.

Nous réaffirmons donc que ce projet est une occasion gâchée de pouvoir faire de ce bâtiment la vitrine de nombreuses activités d'intérêt général (santé, recherche, université... les pôles de compétitivité). Cela aurait permis de respecter l'histoire de ce bâtiment, de respecter la tradition lyonnaise et de donner à ce que sont les fleurons de notre agglomération, une vraie belle vitrine.

Votre postulat de départ étant de ne pas mettre un seul sou d'argent public, forcément ça compliquait les choses. En plus au final, ça ne sera pas le cas puisqu'il y aura quand même tous les aménagements autour de l'Hôtel Dieu à réaliser, sur la rue Bellecordière et les quais du Rhône. Donc le Grand Lyon devra quand même mettre la main à la poche !

Nous serons bien sûr d'une grande vigilance sur les conditions du bail emphytéotique, sur l'occupation finale de l'Hôtel Dieu et sur l'évolution du projet en termes d'engagement financier public.

Heureusement que quand il s'est agi de racheter la Manufacture des Tabacs et de la transformer en université, Michel Noir et Jean-Michel Dubernard ne sont pas partis sur ce postulat...

Enfin, je crois qu'il faut souligner une fois encore votre mode de gouvernance : vous avez décidé tout seul et maintenant, vous êtes en train d'habiller votre décision avec une parure de concertation. Ce ne sont pas trois réunions publiques de présentation -et non de concertation- ni l'organisation de visites « *organisées pour la concertation sur l'avenir du site* » (comme maquillage, il n'y a pas mieux !) comme le précise pompeusement la délibération, ce ne sont pas ces différentes tentatives de rattrapage qui tromperont les Lyonnais.

Certes, d'un point de vue architectural ce sera sûrement un beau projet d'autant que le classement total du site permettra d'en garantir pleinement le respect patrimonial. Mais sur le fond, il n'empêche que c'est une occasion gâchée et essayer de faire croire qu'il y a une concertation sur ce projet, c'est prendre les Lyonnais et les milliers de signataires de la pétition qui vous a été adressée pour des gogos !

Je vous remercie.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : C'est trop fort ce que j'entends-là. Je voudrais juste dire à M. Havard qu'il a dans ses rangs, une Ministre de la santé et qu'il serait quand même intéressant de l'interroger sur l'évolution du système sanitaire dans l'ensemble du pays et dans d'autres villes en particulier. En 3 ans ...et je parle en professionnel de la santé ...je me permets d'intervenir...

Vous intervenez sur cette délibération pour parler d'autre chose, je réponds sur ce point là.

Sur le mode de santé et l'organisation, je rappelle que c'est Michel Noir et Jean-Michel Dubernard qui ont décidé de la fermeture de l'Hôtel Dieu en d'autres temps.

M. LE MAIRE : Si je peux me permettre ... Je vais prendre quelques temps. En 2008, j'avais écrit cela. Et depuis, quelque temps a passé et il se trouve que l'Etat est ruiné. Mon véritable souci aujourd'hui, ce n'est pas de savoir si on va accueillir comme du temps de Rabelais, c'est de savoir si demain l'hôpital Edouard Herriot ne va pas voir tous ses médecins le quitter. Parce que cela fait maintenant quelques années qu'on a des projets de rénovation pour Edouard Herriot et que les ministres de la santé successifs me disent « on n'a pas un rond pour mettre dans Edouard Herriot ». Demain, le système de santé est ainsi fait

que l'hôpital où travaille M. Képénékian, un des fleurons où on accueille aussi et c'est de l'autre côté de l'Hôtel Dieu, va peut-être lui aussi connaître des difficultés.

Vous voyez, c'est embêtant que ça soit moi qui vous le dise et pas ceux qui siègent sur votre banc.

Quant aux médecins qui se préoccupent de la santé, ils devraient se préoccuper de tout ça et moi, je me serais préoccupé d'une chose, si j'avais été à l'ordre des médecins, c'est qu'il y avait un concours pour des IHU (Institut Hospitalo Universitaire), c'est là où on va mettre de l'argent afin de pouvoir préparer la médecine de demain. Il y avait deux projets, j'ai dit aux médecins en question que ce n'est pas raisonnable d'avoir deux projets. Si vous présentez deux projets, vous risquez d'en avoir zéro. Ils ont voulu en présenter deux et on en a eu zéro.

Alors voilà, Monsieur Broliquier, si les docteurs que vous citez qui sont sans doute éminents, pouvaient se préoccuper de ces petites questions de détail qui feront que Lyon restera une capitale européenne de la santé ou bien, au contraire, va dégénérer, j'en serais heureux. Et si vous pouviez avoir des ministres qui s'en chargent, j'en serais aussi heureux !

Merci de m'avoir posé la question, vous avez la réponse.

Vous savez combien il y a d'argent cette année par exemple pour les maisons de retraite ? J'ai vu l'ARS, la semaine dernière : zéro euro, pas un !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)